LE

# PETIT-SÉMINAIRE

DE

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

## DISCOURS

PRONONCÉ

A LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

DU

## COLLÉGE LIBRE DU HT-RHIN

le 1er Août 1882,

PAR

M. l'Abbé SCHURRER

ÉCONOME



MONTBÉLIARD
IMPRIMÈRIE P. HOFFMANN
1882.

Centre Départemental de Recherche sur l'Histoire des\_Familles Nº 2 4 4 3

LE

André GANTER rus de Mulhouse 68790 MORSCHWILLER-In-BAS

# PETIT-SÉMINAIRE

DE

LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

## DISCOURS

PRONONCÉ

## A LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

DU

## COLLÉGE LIBRE DU HT-RHIN

le 1er Août 1882,

PAR

M. l'Abbé SCHURRER

ÉCONOME



MONTBÉLIARD IMPRIMERIE P. HOFFMANN 1882.

## PETIT-SÉMINAIRE

DE

### LACHAPELLE-S.-ROUGEMONT

Monseigneur \*

Messieurs,

Chers Élèves,

Vous n'avez pas oublié sans doute la charmante causerie, que notre savant professeur de Rhétorique nous adressa l'an dernier de la place que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui.

Voulant offrir un aliment à notre activité intellectuelle, tout en occupant utilement nos loisirs, l'auteur de tant d'ouvrages remarquables sur notre chère Alsace, nous engageait à nous reposer quelquefois de nos travaux ordinaires et professionnels par l'étude de

<sup>\*</sup> Monseigneur Foulon, Archevêque de Besançon.

l'histoire locale. « Parmi toutes les distractions, nous disait-il, il n'en est pas une qui soit plus digne de nous, que l'étude des lieux au milieu desquels se déroule notre existence, de ces lieux chéris, où les yeux de notre corps et ceux de notre âme se sont ouverts à la lumière (1). »

Appelé à prendre la parole dans la solennité scolaire qui nous réunit dans cette enceinte, je me suis souvenu des conseils de mon excellent collègue et ami, et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de choisir pour sujet de mon discours, l'histoire du Petit-Séminaire de Lachapelle.

En essayant de retracer devant vous les origines, les développements et les vicissitudes d'une maison, qui est devenue pour vous comme l'endroit natal de vos intelligences, j'espère que, malgré votre impatience de l'heure présente, je parviendrai à captiver pour quelques instants votre attention. En effet, ici tout est fait pour tenir votre curiosité en éveil et exciter votre intérêt, parce que tout parle à vos yeux et à vos cœurs : il s'agit non pas d'un pays lointain, étranger, inconnu, mais d'une maison qui est la vôtre, qui est témoin tour à tour de vos joyeux ébats et des efforts studieux de votre jeunesse, et où vous contractez, presque sans le savoir, ces douces et fortes amitiés du collége, qui resteront le plus grand charme de votre vie.

Cette esquisse pourra avoir aussi quelque intérêt pour les aînés de la famille, je veux dire les survivants de ces nombreuses générations d'élèves qui, pendant

<sup>(1)</sup> Discours prononcé à la Distribution des Prix par M. l'Abbé Hanauer, le 9 août 1881.

plus d'un demi siècle, se sont succédé dans les murs de cet établissement, et dont plusieurs, attirés par l'amour du toit paternel, sont venus raviver les souvenirs de leur jeunesse, en applaudissant à vos succès classiques.

La vue des couronnes qui vous attendent, chers élèves, me rappelle l'obligation d'être court. Toute-fois, quelque impatients que vous soyez d'entendre proclamer vos noms vainqueurs, vous me permettrez de saluer le vénéré prélat, qui a bien voulu ajouter à notre distribution l'éclat de sa présence.

#### MONSEIGNEUR!

En venant présider cette fête de famille, vous avez cédé au mouvement de votre cœur. Si les occupations si graves et si multiples du nouvel archevêque n'ont pu vous empêcher de nous donner ce témoignage spécial de votre sollicitude, c'est que le culte des belles lettres et l'amour de la jeunesse studieuse ont toujours eu pour vous des attraits irrésistibles. Professeur éminent et Supérieur du Petit-Séminaire de Paris, Vous avez fait de Nancy, votre premier siége épiscopal, le modèle des diocèses pour l'organisation de l'enseignement et pour la force des études.

Mais le collége libre du H<sup>t</sup>-Rhin a des titres particuliers à votre haute bienveillance. D'anciens liens existent entre votre Grandeur et nous. Plusieurs de nos professeurs se sont formés dans cette école des Carmes, dont vous avez été une des premières gloires. Notre premier directeur, l'abbé Martin de chère et regrettée mémoire, a eu la bonne fortune de vous compter parmi ses amis, et vous vous plaisez à reporter sur nous, ses collègues et ses disciples, l'affection dont vous l'honoriez lui-même. Nous avons donc retrouvé en Votre Grandeur ce puissant patronage dont vos illustres prédécesseurs avaient daigné entourer notre œuvre, soit qu'ils l'aient « enveloppé dans leur pourpre, » comme le saint Cardinal « qui en a raffermi les sacrés fondements, (1) » soit qu'ils nous aient laissé, comme Mgr. Paulinier, l'impérissable souvenir d'une bonté qui nous charmait par sa grâce et nous encourageait par sa constance. Soyez béni, Monseigneur, pour nous avoir montré aujourd'hui qu'en la personne de notre nouvel archevêque nous avons le bonheur de posséder un appréciateur délicat des choses de l'esprit et un protecteur éclairé de l'éducation chrétienne à laquelle nous nous sommes consacrés depuis plus d'un quart de siècle.

I.

Dans une circulaire curieuse adressée en 1824 aux maires de son arrondissement, M. le Comte d'Agrain-DES-UBAS, alors Sous-préfet de Belfort, décrit en termes

<sup>(1)</sup> Or. funebre de S. E. le Cardinal Mathieu par Mgr. Besson, évêque de Nîmes.

enthousiastes ce qu'il appelle le site enchanteur du Petit-Séminaire de Lachapelle à peine achevé :

» L'intéressant collége épiscopal, dit-il, s'est élevé comme par enchantement au milieu de nous. Situé au milieu d'une plaine fertile, on y respire l'air le plus pur; une petite rivière arrose ce paysage charmant qu'entourent des côteaux et des forêts, qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'aux sommités pittoresques des Vosges, qui laissent entrevoir dans un lointain vaporeux les glaciers de la Suisse (1) ».

Le Comte d'Agrain a-t-il usé en cette circonstance de la liberté, que Cicéron accorde à l'avocat, d'agrémenter son plaidoyer de certaines hyperboles, mendaciunculis adspergendum (2)? c'est possible. Toujours est-il que Lachapelle doit à des raisons d'un ordre plus élevé l'établissement qui fait son ornement et sa gloire.

C'était en 1818. Il n'existait alors en Alsace que peu d'établissements d'instruction secondaire, et le Petit-Séminaire de Strasbourg était l'unique pépinière du sacerdoce, à une époque, où au sortir de la tourmente révolutionnaire et des guerres de l'Empire, bien des paroisses restaient encore privées de leurs pasteurs. Le besoin d'ouvriers évangéliques se faisait sentir surtout dans le territoire de Belfort, que son annexion récente au diocèse de Strasbourg (I) et son éloignement du siège épiscopal recommandaient à la sollicitude particulière de ses nouveaux chefs spirituels.

<sup>(1)</sup> Circulaire du comte d'Agrain-des-Ubas à MM. les Maires de l'arrondissement de Belfort, le 6 mars 1824.

<sup>(2)</sup> Cicéron, de Oratore, II, 59.

C'est pour venir au secours de ces paroisses délaissées, en multipliant les vocations religieuses et en facilitant la formation d'un clergé indigène, que M. Lienhart Th., alors vicaire général et administrateur du diocèse (1), résolut de fonder un second petit-Séminaire dans la partie française du Haut-Rhin.

Plusieurs localités se disputèrent l'avantage de posséder ce nouveau foyer d'instruction. Delle, Réchésy, Froidefontaine, Dannemarie reçurent successivement la visite de M. Lienhart; mais nulle part son projet ne fut mieux accueilli qu'à Lachapelle. Ici les chefs des principales familles s'offrirent spontanément à faire tous les sacrifices nécessaires pour la construction projetée, à la seule condition que leurs fils et petits fils y seraient admis et instruits gratuitement (II). M. Lienhart s'empressa d'accepter leurs offres, et pour encourager leurs généreuses dispositions, il entra luimême, pour une large part, dans leur association, dont l'acte fut rédigé séance tenante (III).

Une vaste prairie s'étendait le long de la route, entre le ruisseau de St-Nicolas et le canal usinier qui en dérive. Ce fut l'emplacement choisi par les Sociétaires (IV), et c'est là qu'ils élevèrent le corps principal du collége avec ses deux ailes et ses belles cours ombragées de platanes et de marronniers, qui sont encore aujourd'hui témoins de vos récréations et de vos jeux.

Les fondations de l'édifice furent jetées dès l'automne de 1818, et le 20 novembre de la même année,

<sup>(1)</sup> Après la mort de Mgr Saurine le siège de Strasbourg resta vacant jusqu'à l'intronisation du Prince de Croï, le 9 janvier 1820.

la première pierre en fut posée solennellement par la main royale du duc d'Angoulême, qui passait à Lachapelle en visitant l'Alsace.

Parmi les témoins de cette fête d'inauguration se trouvèrent les premiers maîtres du collége, entourés d'un petit noyau d'élèves. C'étaient MM. Birgy, Lecœur, Marion qui, en attendant de nouveaux collaborateurs (1), étaient venus ouvrir les classes à l'ancien presbytère et dans la maison qui est aujourd'hui la maison commune. Cette première année scolaire de 1818-1819 compta 64 élèves, tant externes que pensionnaires.

Pendant ce temps les travaux de construction avaient été poussés avec tant de vigueur, que la rentrée suivante put se faire dans les nouveaux bâtiments consacrés à la Religion et aux Belles-Lettres (2). M. Birgy, tout en restant titulaire des humanités et économe, avait cédé son titre de supérieur et celui de curé de Lachapelle à M. Pimbel, prédicateur de la cathédrale, qui fut chargé en même temps de l'enseignement de la Rhétorique.

Sous la direction de M. Pimbel qui dura trois ans, le nouvel établissement, appelé indifféremment collége épiscopal, école secondaire ecclésiastique, Petit-Séminaire, vit augmenter rapidement le nombre de ses élèves (3). Malheureusement la pénurie de prêtres et les nécessités budgétaires ne permirent pas de renforcer, dans les mêmes proportions, le personnel ensei-

<sup>(1)</sup> MM. Specht et Guth leur furent adjoints à Pâques 1819.

<sup>(2)</sup> Le fronstipice du collège porte encore cette inscription en lettres d'or : Religioni et bonis Artibus.

<sup>(3)</sup> En 1821-22 il y eut jusqu'à 90 internes.

gnant. Chaque classe n'avait pas son titulaire, et les professeurs, déjà accablés de travail, restèrent chargés de l'administration des paroisses de Lachapelle, d'Angeot et de Felon (1). La discipline et l'enseignement souffraient également de ce système forcé de fonctions simultanées.

Telle était la situation en 1822, lorsque M. Pimbel, rappelé à Strasbourg, fut remplacé par M. l'abbé Lien-HART J.-B., neveu du vicaire général.

#### II

La période de fondation était terminée ; une autre non moins critique allait s'ouvrir, celle des développements nécessaires. Ce fut, comme nous le verrons, une ère de propérités apparentes, mais en réalité une ère de difficultés, d'épreuves et presque de ruine.

Le nouveau Supérieur arrivait plein d'ardeur et de jeunesse. Le prestige de son nom, l'éclat de ses talents, l'attrait de ses manières affables et insinuantes, les relations qu'il savait cultiver en haut lieu lui firent, dès le début, une grande réputation. Les élèves affluèrent plus nombreux que jamais, et dans les palmarès qui nous ont été conservés de ce temps, l'on voit figurer parmi les lauréats les noms de nos premières familles de l'Alsace et du Territoire.

<sup>(1)</sup> M. Pimbel était curé de Lachapelle, M. Lecœur d'Angeot et M. Specht de Felon.

Ebloui par tant de succès, M. Lienhart conçut les plus beaux projets pour le Petit-Séminaire, qu'il était appelé à diriger. Son ambition était d'en faire un établissement de premier ordre, qui pût rivaliser, sous tous les rapports, avec les colléges royaux de la contrée. C'est dans ce but que le nombre des professeurs fut augmenté et que la création d'une chaire de philosophie vint couronner, en le complétant, l'enseignement classique.

Cependant le collége ainsi développé se trouvait à l'étroit dans les bâtiments élevés par les Sociétaires, et des constructions nouvelles étaient devenues nécessaires pour assurer la prospérité croissante de l'œuvre.

D'un caractère hardi et aventureux, M. Lienhart, n'hésita pas. C'est à lui qu'on doit l'édifice, dont le rezde-chaussée sert encore de chapelle, avec les bâtiments de service qui y font suite et le beau mur qui forme la clôture des cours et du jardin le long de la rivière. Dans son ardeur il eût voulu faire davantage, et ses plans comprenaient en outre la construction d'une église monumentale, qui ne s'est jamais réalisée (1) (V).

Mais où trouver les fonds nécessaires pour faire face à de si grandes dépenses? La caisse du collége, épuisée par l'aménagement intérieur et par les frais de premier établissement, n'avait d'autres ressources que le modique prix de pension des élèves (VI), et les sociétaires, qui avaient déjà triplé la somme de leurs premières souscriptions, n'étaient pas disposés à de nouveaux sacrifices.

<sup>(1)</sup> V. Circulaire de M. D'AGRAIN.

M. Lienhart ne se laissa pas arrêter pour si peu. A force de démarches il était parvenu à intéresser à ses entreprises les chefs de l'administration civile et ecclésiastique. Le préfet de Colmar, qui était venu visiter l'établissement, lui promit de solliciter les secours du département et du ministère. M. d'Agrain de son côté écrivit alors à ses maires la circulaire poétique que nous avons déjà citée pour les inviter à faire voter par leurs communes des subsides en faveur d'une maison qui, disait-il, faisait la gloire de leur pays (VII). Cet appel si chaleureux de l'ami de M. Lienhart fut suivi d'un autre plus réservé, mais non moins pressant, que Mgr. Tharin adressa au clergé du H<sup>t</sup>-Rhin. (VIII) (1).

Ces efforts n'eurent pas le succès qu'on s'en était promis. Seule la commune de Lachapelle essaya de venir au secours de son collége en détresse, en lui cédant quelques terrains vagues et incultes. Il n'y eut de disponible que le produit de la quête diocésaine, qui ne suffit pas pour couvrir les dépenses déjà faites. Force fut donc de recourir à l'emprunt et d'hypothèquer tous les immeubles du collége. Mais le capital de 24000 fr. avancé par un banquier de Bâle fut rapidement absorbé et les constructions commencées étaient loin d'être achevées.

Alors M. Lienhart se mit à parcourir le pays, frappant à la porte des presbytères, multipliant les emprunts, prenant part à des spéculations hasardées. Pour faire honneur à sa signature et à celle de ses amis trop complaisants, il comptait sur les secours du ministère et du département, qu'il avait fait solliciter

<sup>(1)</sup> Mgr Tharin successeur du Prince de Croï 1824-27.

de nouveau. Malheureusement ces secours n'arrivèrent pas et les embarras financiers ne firent qu'augmenter. En 1827 un incendie dévora une partie des bâtiments: ils furent reconstruits sur un plan nouveau, et la dette, y compris les déficits accumulés des budgets ordinaires, atteignit le chiffre énorme de 204940 fr. (1).

Inquiets de cette situation, les créanciers attendaient en vain les remboursements et les intérêts promis : les billets souscrits restaient impayés ; des protêts et des procès surgirent de tous côtés. Le mal était arrivé à son comble et une catastrophe était imminente, lorsque Mgr. Le Pappe de Trévern (2) prit à sa charge les dettes du Petit-Séminaire, qu'il s'engagea, au nom du diocèse à payer dans cinq ans avec les intérêts (IX).

En échange de cet acte d'atermoiement, qui sauva le collége et l'honneur du clergé, l'Evêque obtint des sociétaires la cession de leurs droits sur les bâtiments construits en 1818-19 (X).

Enfin, pour rétablir l'ordre moral en même temps que l'ordre matériel, M. Stoecklé, professeur de Rhétorique reçut la mission de relever les études et la discipline, qui avaient dû souffrir de la vie agitée et des fréquentes absences de son prédécesseur.

Esprit élevé, doué d'une aptitude rare pour les affaires, le nouveau supérieur justifia pleinement la confiance que l'autorité avait mise en lui. Sous sa direction ferme et éclairée, on vit refleurir bientôt tout ce qui fait l'honneur et le charme d'un collége chré-

<sup>(1)</sup> V. Notes fournies à l'Evêché par M. Lacompard au nom de la Commission chargée d'examiner la gestion de M. Lienhart, 18 mai 1831.

<sup>(2)</sup> Le Pappe de Trévern, successeur de Mgr. Tharin, 1827-42.

tien, les études, la discipline, la piété, l'affection mutuelle des maîtres et des élèves. D'autre part l'économie mieux surveillée retrouva des ressources inattendues; les terres mises en culture et exploitées avec soin, prirent de la valeur, et le Petit-Séminaire regagna dans le public la confiance qu'il avait perdue.

Ces heureux résultats, dus à son zèle et à son dévouement, méritèrent à M. Stoecklé, les éloges publics de son Evêque.

A la distribution des prix du 1° septembre 1831, Mgr. Le Pappe de Trévern termina son allocution aux élèves par ces mots : « Retournez au sein de vos familles; parlez leur des soins soutenus, du zèle et de l'intérêt que vous ont témoignés vos habiles professeurs. Parlez leur surtout de celui qui a bien voulu ajouter la charge d'une administration compliquée à celle de la chaire d'Eloquence. Les succès de ses élèves parlent assez haut de ses talents littéraires (XI); vous ferez connaître sa sollicitude et sa tendresse paternelle ».

#### Ш

Après M. Stoecklé l'état florissant du collége se maintint sans peine, mais aussisans incidents remarquables. C'est que, quand l'ordre est une fois bien établi et règne en souverain, il suit ce cours paisible, stérile pour le chroniqueur, qui a fait dire : Heureux les

peuples qui n'ont pas d'histoire! Vous ne serez donc pas étonnés, Messieurs, si, après avoir insisté sur sa période de fondation, d'organisation et de luttes, il ne nous reste que peu de choses à ajouter pour compléter l'histoire du Petit-Séminaire.

Le successeur immédiat de M. Stoecklé fut M. Wagner, aumônier à l'hospice de Belfort, qui résigna ses fonctions au bout d'un an pour aller mourir d'une mort tragique comme curé de Buetwiller.

Il fut remplacé en 1837 par M. Stumpf P.P., qui occupait depuis trois ans la chaire de philosophie, où il avait succédé à M. Reich. Ancien élève des Jésuites, il s'efforça, durant les quatre ans de sa direction, d'introduire dans l'enseignement et dans la discipline d'heureuses modifications empruntées aux glorieuses traditions de l'illustre Compagnie, et le Petit-Séminaire lui dut entre autres l'érection des Congrégations de la Ste Vierge et des SS. Anges, si fécondes en bons résultats pour l'esprit et la piété de la jeunesse studieuse.

Lorsque, en 1841, M. Stumpf se fut décidé à entrer lui-même dans la Société de Jésus, le principalat fut offert à M. Merklen. Mais, après un essai de six mois, le savant curé d'Ensisheim (1) reprit la direction de sa paroisse et laissa celle du Collége à M. Guenot, prêtre distingué, qui, à l'époque des luttes mémorables soutenues par les Lacordaire et les Montalembert pour la liberté d'enseignement, avait ouvert une école florissante en Alsace.

<sup>(1)</sup> M. Merklen est auteur d'une Histoire estimée de la ville d'Ensisheim.

L'éducation, telle que la comprenait cet esprit large et élevé, n'avait rien de mesquin, ni d'étroit. Elle s'étendait au corps aussi bien qu'à l'âme. Il entendait former l'homme complet, en travaillant avant tout à l'éducation de l'esprit et du cœur, sans négliger toutefois le développement physique des organes et les soins de l'hygiène. Mens sana in corpore sano : telle était sa devise. De là les exercices de gymnastique, qu'il rendit obligatoires en un temps, où l'on n'avait encore sur ce point ni les idées, ni les habitudes d'aujourd'hui. De là les leçons de maintien données aux élèves, pour leur apprendre les grâces des manières et cette politesse, qui est comme la fleur de l'humanité. De là encore des améliorations importantes apportées au service de l'infirmerie. De là enfin la création de deux salles de récréation et de jeux et la transformation des salles de classe.

Ces derniers changements étaient devenus nécessaires par suite de la prospérité toujours croissante de l'établissement; l'extinction de l'ancienne dette, la gestion habile de l'économat par M. Zæpffel, le produit annuel des quêtes diocésaines, la générosité et les dons personnels de Mgr Ræss (1) les avaientrendus possibles; ce fut la gloire de M. Guenot de les avoir réalisés par l'acquisition qu'il fit, au nom du diocèse, des bâtiments qui servent encore aujourd'hui de gymnase et de théâtre à nos exercices scolaires (XII).

Le Petit-Séminaire de Lachapelle a eu la bonne fortune de rencontrer dans la suite de ses supérieurs des hommes, différents de caractère et de qualités,

<sup>(1)</sup> Mgr Ræss succéda à Mgr de Trévern en 1842.

mais tous d'un mérité réel, qui semblent avoir pris à tâche de se compléter l'un par l'autre pour corriger et parfaire l'œuvre si complexe et si difficile de l'éducation de la jeunesse chrétienne. C'est ainsi qu'en 1845, après quatre années d'efforts et de travail, M. Guenor légua sa succession à M. Marula.

Personne peut-être n'a mieux rempli le rôle de chef d'établissement, tel que Mgr Dupanloup le trace dans son beau livre de l'Éducation 1). Présidant à tout, surveillant tout, mettant tout en mouvement, M. Marula agissait beaucoup par lui-même, mais il faisait encore plus agir les autres. Son grand art consistait à gouverner tous ses auxiliaires et à diriger au but commun les efforts de tous. On pouvait lui appliquer à la lettre ce que le poëte latin dit des soins vigilants et de l'action souveraine de l'autorité:

### In te omnis domus inclinata recumbit (2)

Mais où il excellait surtout, c'est dans cette partie de l'éducation, qui a pour objet le développement des facultés intellectuelles, en faisant prospérer l'enseignement dans toutes ses branches. D'une puissance de travail étonnante, il ne voulut jamais quitter sa chaire de Rhétorique, qui, disait-il, était pour lui un délassement. Ses élèves n'oublieront jamais ses doctes et chaleureuses leçons, par lesquelles il s'efforçait de leur inspirer l'estime de la science et l'amour des Belles-Lettres, tout en nourrissant dans leur cœur la flamme sacrée du travail et de l'étude.

<sup>(1)</sup> De l'Éduc., t. III, liv. I.

<sup>(2)</sup> VIRGILE, Énéide, XII, 49.

Du reste, il faut le dire, il était admirablement secondé par un corps de professeurs tel qu'il s'en trouve rarement dans nos maisons d'éducation. Tous s'étaient donnés à lui avec toute leur âme, et la plupart étaient des hommes fort capables. Zèle, dévouement, talents, rien ne leur manquait; ils avaient en outre l'expérience de l'enseignement, que l'ardeur de la jeunesse peut quelquefois suppléer en partie, mais que rien n'égale, ni ne remplace complètement.

Honneur à eux! Honneur à ces hommes de mérite, qui dans leur rare modestie, n'ont eu d'autre ambition que de consacrer leurs forces et leur vie tout entière à l'instruction de la jeunesse! Ils se nommaient Zæpffel, Blanck, Lichtlé, Billieux, Aubertin, Marion (XIII et XIV). Leurs élèves en ont gardé un souvenir pieux qui les honore. Pour moi, je m'estime heureux, en les nommant ici, de pouvoir payer publiquement à la mémoire de mes maîtres vénérés mon tribut d'affectueuse reconnaissance.

A ce noyau de professeurs émérites appartenait M. Bernhard, titulaire de la chaire de philosophie. Homme de grand savoir et de grande vertu, c'est lui qui fut choisi pour continuer l'œuvre de M. Marula, appelé en 1852, à la direction du Grand-Séminaire. Mais si l'obéissance lui fit accepter la première place, sa modestie et son amour de la retraite ne lui permirent pas de la garder longtemps. Il abdiqua le pouvoir à la fin de la première année, et avec une humilité toute chrétienne, il resta simple professeur, comme avant son élévation. Quelques années plus tard il devait terminer sa carrière par une autre leçon de haute philosophie pratique, en se retirant à la Trappe d'Oehlenberg.

Le dernier principal de Lachapelle fut M. RIBER. Initié par dix années de professorat à l'esprit et aux traditions de la maison, il prit à cœur de continuer l'œuvre de ses prédécesseurs, en consacrant tous ses soins à la direction disciplinaire et morale, qui lui paraissait avec raison d'une importance souveraine dans un Petit-Séminaire. Aussi, pour pouvoir s'y appliquer tout entier, crut-il devoir se faire remplacer dans l'enseignement.

Cette détermination était du reste pleinement justifiée par le nombre toujours croissant des élèves. La tendance de l'époque poussait un plus grand nombre d'enfants dans les écoles et dans les colléges. Celui de Lachapelle profita largement de ce mouvement des esprits : en 1866 il compta 249 élèves.

C'était plus que ne pouvaient contenir légitimement les anciens bâtiments; plus une place n'était disponible : de nouveaux agrandissements s'imposaient de force. C'est alors que Mgr Ræss résolut de donner à l'établissement son développement définitif, en prolongeant et en doublant, comme nous l'avons fait plus tard (1874), le corps principal du collége, qui fait face à la route. Mais le terrain, sur lequel devait s'élever la nouvelle construction, était grevé d'une servitude de passage. Les négociations entamées pour lever cet obstacle ne purent aboutir; la difficulté parut insoluble : ce qui fit naître l'idée de transférer le collége ailleurs.

Cette idée de translation, une fois répandue dans le public, agita les esprits et souleva une polémique trèsvive dans les journaux de l'époque. Une protestation respectueuse fut signée par tous les curés du territoire; les personnages les plus influents du pays intervinrent en haut lieu. Rien n'y fit : le projet de translation finit par prévaloir dans les conseils de l'Evêché.

Le 17 août 1869, la distribution des prix eut lieu pour la dernière fois à l'ombre des platanes semiséculaires du Collége. Quand on eut proclamé les noms des lauréats, la solennité se termina tristement par cette fatale annonce :

« Pendant les vacances le Petit-Séminaire de Lachapelle sera transféré à Zillisheim, où la rentrée des classes se fera le 26 octobre ».

Telle fut la fin d'un établissement, qui pendant les 51 ans de son existence, avait été pour des milliers de jeunes gens une école de science et de vertu, et qui avait rempli avec succès sa mission spéciale de doter le territoire de Belfort d'un clergé indigène, instruit et dévoué. Ses commencements avaient été pénibles et tourmentés; mais la suite de ses destinées fut constamment heureuse. S'il succomba à la fin, ce fut dans la plénitude de sa force, et l'on peut dire de lui que sa prospérité même fut la cause de sa ruine.

La fermeture du Collége fut pour les habitants de Lachapelle un sujet de grande douleur. Ils ne pouvaient s'expliquer la disparition d'une maison qui avait fait si longtemps l'honneur de leur contrée. C'est qu'ils ignoraient que les hommes ne sont que des instruments entre les mains de Dieu pour exécuter les desseins cachés de la Providence, et l'on aurait pu leur dire, comme Jésus-Christ à St. Pierre: Quod Ego facio tu nescis modo, scies autem postea, vous ne savez pas maintenant ce que je fais, mais vous le saurez plus tard (1). La malheureuse guerre de 1870 et ses fatales conséquences ne devaient que trop tôt révéler les secrets de l'avenir et les desseins de Dieu: La Providence avait voulu du même coup sauver deux grandes œuvres, en conservant son Petit-Séminaire au Haut-Rhin, et en préparant un refuge au Collége libre proscrit de Colmar.

Messieurs, la tâche que je m'étais imposée, est terminée. J'ai déroulé devant vous l'histoire des phases diverses qu'a traversées dans le passé la maison, qui s'appelait autrefois le Petit-Séminaire de Lachapelle, et qui porte aujourd'hui le nom de Collége libre du Haut-Rhin. Je ne vous parlerai pas de ses nouvelles destinées. Mon excellent ami, M. Didio l'a fait en des pages émues que vous n'avez pas oubliées (2) Il vous a dit dans quel état de délabrement nous avons rencontré les bâtiments délaissés en 1869, occupés ensuite par l'ennemi durant le long et héroïque siège de Belfort, et quelles ressources la Providence nous a fait trouver pour les restaurer et les agrandir.

Neuf ans se sont écoulés, Messieurs, depuis que nous avons pris possession de ces murs, pour y remplir la mission dont Dieu et les évènements nous avaient chargés.

(1) St Jean, XIII, 7.

<sup>(2)</sup> Disc. prononcé à la distribution des prix du 6 août 1874.

Enfants de l'Alsace, nous lui sommes restés attachés cœur et âme, comme à notre mère, et nous lui avons prouvé notre amour, en lui sacrifiant tout, nos forces, notre avenir, notre vie entière. Fidèles à notre passé, nous nous sommes efforcés de mériter ici de la part des familles chrétiennes de notre pays natal, la confiance et l'estime dont elles nous avaient honorés pendant 21 ans à Colmar. En ouvrant à leurs enfants un asile connu et préféré, pour y achever leurs études, nous les avons soulagées du poids d'une pénible perplexité, et nous leur avons adouci les tristesses et les premières amertumes de la conquête. Il ne nous sied pas de dire les services que, dans des temps difficiles, nous avons eu le bonheur de pouvoir rendre à notre patrie sacerdotale, au grand et beau diocèse de Strasbourg.

Nous n'avons pas été moins heureux de payer notre tribut d'affection et de dévouement à la patrie de nos intelligences et de nos âmes. Grâce à nos soins, des centaines de nos jeunes compatriotes ont pu suivre la pente de leur cœur. Nourris de ces fortes études, qui sont une tradition de famille dans notre maison, ils occupent aujourd'hui un rang honorable dans l'Eglise, dans l'armée, dans la magistrature, dans les carrières libérales, comme dans les carrières plus modestes, mais non moins utiles de l'industrie et du commerce.

Et maintenant pour finir, chers élèves, c'est à vous que je m'adresse; car vous êtes l'objet principal de cette fête, qui sans vous n'aurait ni sens, ni valeur. Rappelez vous donc que vous êtes à la fois les héritiers du Petit-Séminaire de Lachapelle et de l'ancien Collège libre de Colmar. A ce double titre vous êtes tenus

d'être fidèles aux traditions qui ont fait la réputation et la gloire des deux établissements. L'amour de l'Église et le culte de l'honneur en ont été l'âme et le caractère distinctif. Que le culte de l'honneur soit, avec l'amour de l'Église, le sentiment le plus sacré de vos cœurs! Que ces deux amours vivent à jamais dans vos âmes, comme deux flammes distinctes, mais inséparables, qui s'alimentent au même foyer, — au foyer de l'amour de Dieu!



## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

Le territoire de Belfort a été rèuni au diocèse de Strasbourg par suite du Concordat de 1801. Jusque là il avait fait partie de celui de Besançon, y compris Lachapelle et les 28 autres paroisses démembrées en 1781 de l'Évêché de Bâle, et échangées contre 20 paroisses que l'Archevêque de Besançon possédait dans le doyenné d'Ajoie. Ce traité d'échange fut passé à Paris le 17 novembre 1779, confirmé par bulle du Pape Pie VI, le 30 juin 1780 et exécuté par dècret de fulmination de la bulle, le 1er mars 1781. (V. Diction. géographique, historique et politique de l'Alsace par Horrer. Art. Bâle et Besançon).

11.

L'honneur de l'initiative dans cette affaire revient à M. Jacques Noblat, négociant à Lachapelle. Instruit des intentions de M. Lienhart par M. Girard, curé de Grosnes, originaire de Petite-Fontaine, il en fit part aux principaux habitants de sa commune et les détermina à tenter l'entreprise en commun. Fort de leur assentiment, il se hâta d'aller trouver le Vicaire général, qui se trouvait à Dannemarie, et lui promit de la part de ses compatriotes le concours le plus efficace pour la réalisation de son projet. M. Lienhart le suivit à Lachapelle, où les bases de l'Association furent arrêtées dès le lendemain.

III.

#### ACTE D'ASSOCIATION

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PETIT-SÉMINAIRE A LACHAPELLE.

Cet acte, dans sa forme légale et définitive, a été passé dans l'étude de M° Fr. Monnier, en date du 26 avril 1819.

Les Sociétaires, au nombre de 14, s'engagent à construire un bâtiment destiné pour un Petit-Séminaire et à le rendre fini et parachevé conformément au plan et devis, qui en a été dressé par M. Wagner d'Altkirch, choisi par M. Lienhart comme architecte.

Leurs premières mises de fonds en numéraire sont établies comme suit :

MM.	LIENHART Jean-Thiébaud.		4000 fr.	
	François Grisez		1000	
	Jean-Claude Noblat		1000	
	JB. Rossé		1200	
	Jacques Pétard, vieux .		600	
	Jacques Noblat		1200	
	Jean-Claude Rossé		600	
	François Pétard		600	
	Georges Frey		200	
	JB. BONDEVILLE. ,		200	
	Thiébaud Guillaume		200	
	Nicolas Cordier		100	
	Barthélémy Cayot		100	
	Jacques PETARD, fils de Pa		50	

TOTAL . . fr.: 11,150

Les Sociétaires s'obligent en outre, après l'épuisement de ces premières mises de fonds, d'en faire de nouvelles pour achever le bâtiment, de conduire sur place les matériaux en tous genres nécessaires à cette construction et de pourvoir à la nourriture et entretien des ouvriers employés à cet effet.

Ils nomment pour gérants, administrateurs et surveillants J. Pétard, vieux, G. Frey, J.-B. Rossé et N. Cordier, et pour trésorier J. Noblat.

#### IV.

Ce pré, d'une contenance de 45 ares, appartenait à M. Jeantet, maître de poste, qui le céda au prix de 4000 francs.

#### v.

Dans les premières années la vieille église paroissiale servait aux exercices du culte du Collége, qui y faisait l'office séparément.

#### VI.

Le prix de la pension n'était alors que de 360 francs, et celui de la

rétribution scolaire des externes de 40 francs. (V. Notes fournies par M. Lacompard, etc...).

#### VII.

Pour stimuler le zèle de ses administrés, le Cte d'Agrain fit miroiter à leurs yeux le projet d'érection d'une fontaine monumentale au milieu de la plus grande cour du Collège: « Elle représentera, disaitil, la statue de Moïse frappant de sa baguette un rocher factice, d'où l'eau jaillira en tombant dans un réservoir entouré d'une pelouse et d'arbrisseaux. Sur une face de cette roche, qu'on polira en cet endroit seul, seront inscrits les noms des habitants de Lachapelle, les noms de toutes les communes et des personnes magnanimes qui, par leurs dons gratuits, auront contribué à la construction du Collège. » (Circulaire du Cte d'Agrain, etc... 6 mars 1824).

#### VIII.

La lettre circulaire et ordonnance adressée par Mgr Tharin, à MM. les curés et desservants du H<sup>t</sup>-Rhin est datée du 31 mars 1824.

Deux ans après, le 11 janvier 1826, pour créer à ses petits Séminaires une source de revenus permanents et assurés, il établit, sous l'invocation de St Arbogaste, patron du diocèse, une association de bonnes œuvres sur le modèle qui fut adopté pour la Propagation de la Foi. Cette association existe encore dans quelques paroisses du diocèse, comme on le voit dans le Compte-rendu annuel des Recettes et des Dépenses faites pour l'œuvre des Petits-Séminaires.

#### IX.

Instruit de la crise financière que traversait le Petit-Séminaire, et des instances judiciaires qui en menaçaient l'existence, Mgr de Trévern, successeur de Mgr Tharin, se hâta de nommer une commission chargée d'examiner la situation et de proposer aux créanciers un arrangement à l'amiable. Ceux-ci furent convoqués une première fois à Colmar le 17 mars 1829, et une deuxième fois en novembre à Belfort, où ils s'empressèrent d'accepter l'acte d'atermoiement qui leur avait été offert de la part de l'Évêque, et qui sauvegardait tous leurs intérêts.

#### X.

#### DONATION

PAR DIFFÉRENTS PROPRIÉTAIRES DE LACHAPELLE AU DIOCÈSE DE STRASBOURG

L'Acte de cette donation, autorisée par ordonnance royale du 27

novembre 1822, et acceptée au nom du diocèse par M. le chanoine Laurent, curé de Belfort, mandataire de Mgr Le Pappe de Trévern, a été dressé dans l'établissement même par M. Fr. Joseph Triponé, notaire à Belfort, le 1er septembre 1829.

#### XI.

A la fin de l'année scolaire 1829-30, Mgr de Trévern, voulant donner satisfaction à l'opinion publique et effacer autant que possible, les souvenirs d'un passé pénible, invita M. Lienhart à donner sa démission de principal. Mais, au lieu de profiter du moyen honorable qui lui était offert de couvrir sa retraite, celui-ci refusa de quitter la maison qu'il occupait, disait-il, comme représentant de son oncle et en qualité d'associé et de copropriétaire. Il fut alors révoqué de ses fonctions et sa résistance obstinée lui attira une sentence d'interdit prononcée le 19 octobre 1830.

M. Lienhart en interjeta appel comme d'abus au Conseil d'Etat, en appuyant sa requête d'un Mémoire justificatif.

Le Ministre de l'Instruction publique, sans tenir compte des renseignements et de l'avis favorables du Préfet du H<sup>t</sup>-Rhin, conclut dans son Rapport au Conseil d'Etat au maintien de l'interdit.

Ce Rapport fut suivi de la Réplique de M. Scribe, avocat de M. Lienhart, pour faire suite à son Mémoire justificatif et compléter sa défense.

Enfin, par ordonnance rendue sous la date du 5 juillet 1832, le Conseil d'Etat, sans adopter ni les conclusions du Ministre, ni celles de M. Lienhart, rejeta la requête de ce dernier par une fin de non-recevoir, basée sur ce considérant qu'il s'agissait dans l'espèce d'une peine canonique, et que ces sortes de recours devaient être portés devant le métropolitain, juge suprême en matière ecclésiastique.

M. LIENHART se pourvut donc en annulation de son interdit devant l'Archevêque de Besançon par un *Mémoire* motivé, qu'il lui adressa, et qui fut rendu public en 1835. Mais ce pourvoi n'eut point d'effet, et la sentence de l'Ordinaire fut maintenue.

Pendant la durée de ce procès ecclésiastique, il y eut entre l'Evêque de Strasbourg et M. Lienhart un procès civil, qui parcourut tous les degrés de juridiction.

Sur son refus de déguerpir du collège de Lachapelle, Mgr de Trévern avait fait assigner M. Lienhart devant le tribunal de Belfort, qui donna gain de cause à l'ancien principal.

Le litige fut ensuite porté davant la Cour d'appel de Colmar, dont l'arrêt fut en faveur de l'Evêque. Mais cet arrêt fut cassé par un arrêt de la Cour de cassation, qui renvoya le procès à la Cour royale de Besançon. Celle-ci confirma le jugement de la Cour de Colmar et M.

LIENHART dut évacuer la maison dont il avait prétendu être copropriétaire.

#### XII.

L'Allocution prononcée par Mgr de Trévern à la distribution des prix du 1er septembre 1831, nous apprend qu'un Concours avait été établi cette année entre les Rhétoriciens des deux petits Séminaires. Les quatre concurrents de St-Louis de Strasbourg furent choisis sur trente, ceux de Lachapelle sur dix. Le prix d'honneur fut remporté par St-Louis, les quatre autres premiers prix par Lachapelle, ce qui a fait dire à Monseigneur dans son Allocution aux élèves de Lachapelle « Du côté de vos rivaux a été le nombre, la victoire est du vôtre. »

#### XIII.

Cette acquisition eut lieu en 1843. Les bâtiments qui étaient une tannerie, appartenant à M. J.-B. Noblat, ont coûté 14000 francs, y compris les dépendances et un pré d'environ 50 ares.

#### XIV.

#### LISTE DES SUPÉRIEURS DU PETIT SÉMINAIRE

Birgy Joseph, 1818-19, plus tard Secrétaire de Mgr de Trévern, chanoine titulaire, † 1866.

Pimbel, 1819-22, devenu directeur du Grand-Séminaire.

LIENHART J.-B. 1822-30, † à Colmar le 26 novembre 1850.

Stækle Joseph, 1830-36, successivement curé de Heimsbrunn et de Rouffach, représentant du peuple en 1848.

Wagner, 1836-37, mort d'un coup de fusil comme curé de Buetwiller.

Stumpf P. P., 1837-44, plus tard Jésuite, missionnaire à Cayenne, où il est mort.

Merklen F.-J., 1841-42, (six mois), curé d'Ensisheim, puis de Landser, chan. hon. † 1860.

Guenot Vincent, 1842-45, successivement curé de Fouchy, Fréland, Belfort, chan. hon. et après la guerre de 1870, vicaire-général pour la partie du diocèse restée française.

Marula Fr. X., 1845-52, plus tard Supérieur du Grand-Séminaire chan. hon., actuellement vicaire-général.

Bernhard Ch., 1852-53, puis trappiste à Oehlenberg où il est mort.
Riber Sébast., 1853-69, puis Supérieur du Petit-Séminaire de Zillisheim, actuellement chanoine titulaire.

#### XV.

#### LISTE DES PROFESSEURS DU PETIT-SÉMINAIRE

#### DE LACHAPELLE.

Birgy Jos., 1818-26.

Lecœur André, 1818-22, † curé de Guebwiller et chan. hon.

Marion Jos., 1818-23, curé de Lachapelle et chan. hon., † 1875.

Guth Xavier, 1818-29, plus tard vicaire-général à Buffalo (Etats-

Unis), † curé de Niederentzen.

PIMBEL, 1819-22.

Specht Martin, 1819-29, † curé de Delle.

LIENHART J.-B., 1822-24.

Herbelin, 1822-31, † en 1831, et enterré à Lachapelle.

Courvoisier, 1823-27, † curé à Granvillars.

Heuchel, 1823-29, curé de Neuf-Brissac, prêtre retiré. Louis, 1823-27, curé à Hegenheim, prêtre retiré.

STOEKLÉ Jos., 1824-36.

Bourgard, 1824-29, † en retraite à Méroux.

Loetscher Ant., 1824-27, principal du collége d'Altkirch.

Zaepssel Jos., 1825-69, (44 ans à Lachapelle et et 5 ans à Zillisheim

où il est mort en 1878, chan. hon.

Weiss, 1827-30, successivement curé à Urbeis et Courtavon.

Wentzinger, 1827-29, curé à Aspach-le-Haut, † à Turckheim.

Wertz, 1827-29, † à Widensohlen. Bruder, 1828-30, curé à Eschau.

Reich J.-B., 1829-34, plus tard prof. de philos. et Supérieur du

Petit-Séminaire deStrasbourg,† chanoine titulaire.

Thevenot, 1829-35, † en 1835.

Rietsch, 1830-32, successivement curé de Gueberschwihr,

Guémar, Meistratzheim, où il est mort.

Meyer Louis, 1830-34, † curé de Colmar et chan. hon.

Blanck Joseph, 1831-60, (29 ans), puis chapelain des Dominicains de

Bonnay (Autun), et aumônier de St-Morand

Altkirch, où il est mort.

Bielmann, 1831-33, † curé à Zimmerbach.

Kænig Fr.-X., 1832-36, puis secrétaire de Mgr Raess, chanoine

honoraire, † curé à Rosheim.

Schwindenhammer, 1832-42, † curé à Kientzheim.

Valette Louis, 1832-34, † curé à Limersheim.

Meyer Jacques, 1832-36, curé à Morvillars, puis en France.

Bucher Théod., 1833-43, † curé à Ammerschwihr.

MARULA Fr. X., 1834-59, (18 ans).

Billieux Fr., 1834-61, (27 ans), retiré à Hattstatt, où il est mort en 1864.

Aubertin, 1836-44, curé actuel de Ingersheim. Deyber Thiéb., 1836-44, retiré et mort à Bernwiller.

Lichtlé Martin, 1836-69, (33 ans à Lachapelle, puis 5 ans à Zillisheim), chanoine honoraire, retiré à Pfaffenheim.

Werner Joseph, 1837-47, puis aumônier à Ensisheim, † retiré à Bernwiller.

Marion Jacques, 1841-62, (21 ans) retiré et † à Faverois en 1865.

Bernhard Ch., 1843-67, (24 ans). Riber Sébastien, 1843-69, (26 ans).

Hütt, 1844-47, † curé d'Ebersmünster.

Schuster, 1845-49, puis professeur et anmônier au collège de Haguenau.

Aymé J.-B., 1846-53, † curé de Fréland, en 1882. Wetzel, 1846-57, curé actuel de Guebwiller.

Boog Aloïse, 1849-69, † aumônier des Sœurs de la Croix à Colmar.

Sattler Joseph, 1852-56, Supérieur actuel de Marienthal.

Jenner Antoine, 1853-56, puis Jésuite.

Thuet Edouard, 1855-67, curé actuel d'Oltingen.

Uhlen Côme, 1856-68, † à Lièpvre, le 4 octobre 1868.

Sutter, 1856-69, curé actuel de Soultz (Haut-Rhin).

Krust, 1858-69, curé actuel de Hésingen.

Kuehn J.-B., 1860-69, actuellement professeur de Sciences, au collège libre du Ht-Rhin.

Mathias, 1861-62, curé actuel d'Auxelles-Bas. Waller, 1862-69, curé actuel de Folgensbourg.

Béroud Aug., 1867-69, † curé de Suarze.

Adam Aug., 1867-69, retiré depuis 1873 à Wasselonne.

Miesmer, 1868-69, curé à Ranspach-le-Bas, puis en Amérique.

#### LISTE DES SURVEILLANTS

Marion Jos., Guth; Hartemann Louis; Heilmann; Louis Nicolas; Aman, Doll, Lehmann Auguste, Sessel; Monnier, Lien; Zepffel Jos., Dyhlin; Jeannot de Strasbourg, Steinbaur; Guenot Vincent, Kirchoff, Lecœur Pierre, Wentzinger J. B., Choffin Jacques; Cheray, Stouff, Hirth; Guenot Fr.-X., Ley, Lidin; Bielmann, Ory Nic. (laïc), Valette; Meyer Jacques, Bucher Théodore, Florent; Weissenburger, Bordmann, Gross Mathias, Wilhelm Cyrille, Chapuis; Pingenot, Gardier, Witschger, Fleck X., Huss; Wantz, Devez, Feiermann, Freyburger Apol.; Wohlschlag, Schuhmacher, Kueny; Anselm, Tchambre, Schneiderlin, Juncker Joseph; Schermesser Mathias, Christ L., Keller J.-B.,

Heymann; Maudrux, Dietrich Chrysost., Bléniat, Beuglet; Joos. Dietrich Philippe, Kannengieser Jacques, Rumpler, Bédel; Cuenin, Collin, Vion, Ricklin, Mellecker; Lehmann Pierre, Adam J.-B., Raoul, Boog; Baldenweck, Welti, Müntzer; Bresson Adolphe, Mathieu, Hougues, Diss; Wetzel, Ayme, Thevenot Fr.; Stumpf P.P. (coadjuteur), Ambiehl, Donzé Fr., Nægelen, Schmoll; Baur J.-B., Wirth Jean, Obrist, Holtzmann; Sestre Nic., Tschæn, Jæger Th., Kirsch, Schindelholtz; Michels, Fæsser, Brobeck, Stiff; Marck, Keller Val., Hett, Meyer Blaise; Erhard Jos., Erbland, Muré, Jenner Ant.; Donzé Cél., Mercelat, Schilling, Herbst; Claudepierre, Klinger, Schruoffenecker, Weibrecht; Thuer Ed., Dantzer Didier, Iltiss, Roy; Oriat, Sutter, Dantzer Jos., FAFFA; BÉROUD, Girard, Lang, Nast; Cordier Jos., KRUST, Foudrot, Schaller; Thuet Jos., Wirth Jos., Vogel, Abt; Farouelle, Stoll, Hug, Juncker Louis, Kohler; Montandon, Waltz, Cronenberger, Stouff Eug.; Sestre Nic., Vuillemin, Beck Em., Holder Ed., Arnold; Lach, Miesmer, Heinrich Ch., Waltzer; Rust Jos., Fix Chrysost., Müller, Grund, Antzenberger; Pfulb, Beck Mart., Marion H., Choffin Gust.; Chevalier, Stæcklin, Colin Eug., Petrement, Buecher Fr.; Thuet Georges, Zumbiehl, Karm Ant., Desprez; Sestre, Meyer D., Wenck, Frey, Geiss, Stimpfling.

#### MAITRES DE MUSIQUE

Meyenberger, Dietélé, Wéber, Deyber Jos., Uffholtz, Widor, Kuntz, Unternæhrer, Aulen, Krug, Brumpt, Klauss, Lichtlin, Bruxer.

#### MAITRES DE DESSIN

Birgy, Blée, Tschaen, Poinsot, Meyer Louis, Arbeit, Abt, Wenck, Beck, Schilt.

#### MÉDECINS DE L'ÉTABLISSEMENT

Hodel (1824-36), Haas Richard (1836-69).